

Présents :

Enseignants : M. Blandeau, Mme Lelièvre, Mme Adamczewski, Mme Le Goff, Mme Mouton, Mme Tanguy, Mme Dureau, Mme Briey, M. Meneghetti

Inspecteur de l'éducation nationale :

Mairie : Mme Crom, adjointe à l'éducation , Mme Bouin, adjointe, commission jeunesse-éducation , Mme Palluat, référente périscolaire

Parents élus : Mme Nicholls, Mme Gerbaud, Mme Dudouet, Mme Jeannin, Mme Thomas, Mme Pesci, Mme Bréheret

Déléguée départementale de l'éducation nationale (DDEN) : Mme Terrien

Excusés : M. Bézier, maire de Vigneux de Bretagne , M. Luczak, inspecteur de l'éducation nationale, Mme Beyssier, Mme Wilbrenninck, parents élus.

Secrétaire de séance : Mme Adamczewski

Ordre du jour :

• **Présentation du conseil d'école : rôle et composition (vote)**

M. MENEGHETTI rappelle les attributions du Conseil d'école, présente le règlement intérieur du Conseil d'école qui décline son fonctionnement, son rôle et sa composition. Une information est faite sur l'établissement du procès-verbal et le rôle du secrétaire de séance.

Le règlement intérieur du Conseil d'école est adopté à l'unanimité.

• **Bilan de la rentrée / effectifs / personnels**

	Maternelle	Élémentaire	Total
Rentrée 2015	80	119	199
Rentrée 2016	73	130	203

Les 34 élèves de CP sont répartis en deux classes. Dans ces deux classes, les méthodes de lecture privilégient une approche syllabique. Les supports de lecture sont différents et laissés à l'appréciation des enseignantes.

C'est la deuxième rentrée que des problèmes de nomination d'enseignants surviennent, malgré leur signalement auprès de la Direction Académique.

Cette année, Mme Tanguy (classe de GS) est nommée à l'école à titre provisoire jusqu'au 30 novembre 2016. Aucune information sur la prolongation de sa présence au-delà de cette date ne nous est parvenue à ce jour. En classe de PS/MS2, Mme Étourneau, remplaçante rattachée à l'école, a dans un premier temps pris cette classe en charge. Mme Dureau s'est présentée le jeudi 8 septembre pour lui succéder et sera présente sur l'ensemble de l'année scolaire.

Les parents d'élèves déplorent les problèmes d'anticipation concernant les postes restés vacants.

M. l'Inspecteur d'Académie a rétabli 2 étapes pour les mutations des enseignants, ce qui devrait permettre à l'école de connaître la composition de l'équipe d'enseignement dès le mois de juin 2017 pour la rentrée 2017.

Les parents élus regrettent l'absence de réunion de pré-rentrée cette année, qui permet aux parents de mettre un visage sur les membres de l'équipe, de rencontrer les différents acteurs et de recevoir des informations sur les horaires

et sur le conseil d'école. Les enseignants mentionnent que lors de cette réunion, les parents présents sont souvent les mêmes. Les nouveaux parents sont accueillis lors d'une réunion d'informations, de rendez-vous individuels, et peuvent échanger avec les enseignants lors des deux journées d'intégration de leurs enfants organisées au printemps.

Les parents remercient l'école pour l'édition des fiches de renseignements pré-remplies.

- **Utilisation des locaux scolaires hors temps scolaire (vote)**

Une Charte d'utilisation partagée de locaux et équipement scolaire lors des temps périscolaires a été signée entre la mairie et l'école le 10 décembre 2014.

Cette charte précise en outre que le règlement intérieur de l'école s'applique également sur ces temps.

Les locaux scolaires peuvent également être utilisés pour la formation initiale ou continue des enseignants, la tenue de réunions organisées par les parents élus au conseil d'école ou une association de parents d'élèves. Pour toute autre utilisation, le directeur de l'école doit être consulté au préalable pour avis.

Dans tous les cas, l'utilisation des locaux doit respecter les principes de laïcité, de neutralité d'opinion et ne peuvent avoir un caractère lucratif.

L'infirmier est le lieu unique de soin de l'école, et il est indispensable de compléter le cahier de soins.

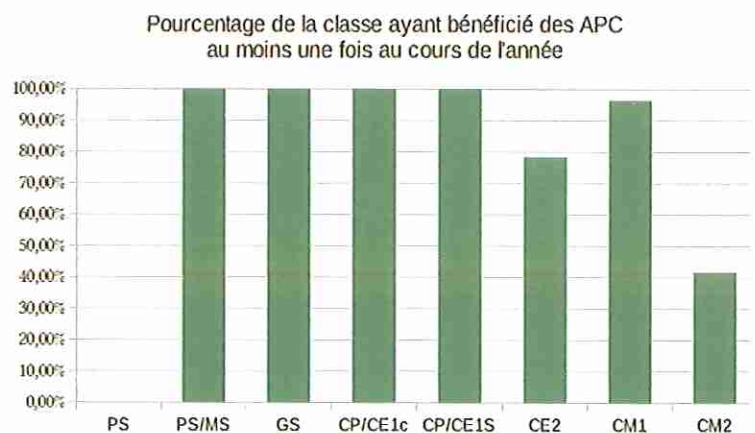
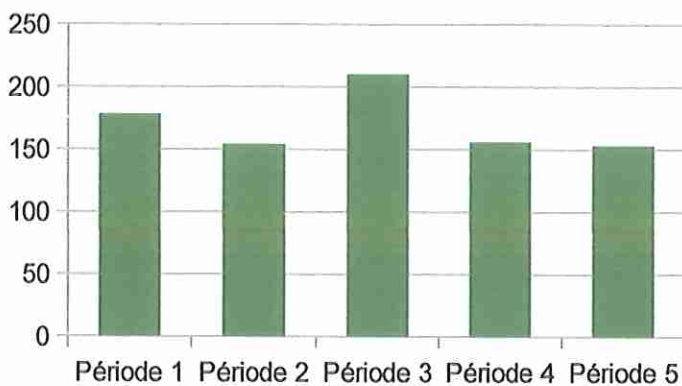
Cette utilisation des locaux scolaires est adoptée à l'unanimité.

- **Activités pédagogiques complémentaires (APC), synthèse 2015-2016**

Les APC sont mises en place par les enseignants. Chaque enseignant, dans le cadre de son temps de service, doit mettre en place **36 heures annuelles d'APC**.

Trois axes sont possibles : aide « coup de pouce » pour des difficultés passagères, aide au travail personnel et à l'apprentissage des leçons, projet en lien avec le projet d'école.

En 2015/2016, 851 heures d'APC ont été dispensées :



- **Le Projet d'école : Les sorties scolaires, les projets de classe et leurs objectifs**

Le projet d'école est un document qui définit les axes de progrès prioritairement visés. L'objectif du projet d'école est d'améliorer les résultats scolaires des élèves, en faisant un état des lieux de l'école, basé sur des indicateurs définis par les enseignants en Conseil des maîtres.

Axe 1 : Harmoniser les pratiques d'évaluation pour permettre aux élèves de mieux mesurer leurs progrès

Axe 2 : Améliorer la connaissance du nombre dans le cadre de situations concrètes

Axe 3 : Impliquer les élèves dans un projet collectif visant à développer leurs capacités à exprimer leurs ressentis et leurs émotions.

L'équipe enseignante remercie vivement l'association des Amis de l'École Charles Perrault qui finance intégralement les sorties des classes. Une subvention de 8€ par élève est attribuée chaque année par la mairie pour les sorties.

Les projets des classes sont en lien avec le projet d'école. Lorsqu'un projet est associé à une sortie scolaire, les élèves exploitent cette sortie en amont et en aval, pour en tirer un maximum de bénéfices en termes d'acquisition scolaires.

Pour l'année 2016-2017, les projets des classes sont consultables sur le **site Internet de l'école**, rubrique « Les projets » :

<http://passerelle.ac-nantes.fr/charlesperrault>

Le collège public de Treillières est le collège de secteur de l'école. Le lien entre l'école et le collège se renforce : le cycle 3 regroupe désormais le CM1, le CM2 et la 6^{ème}. Les classes de **CM1 et CM2** vont se rendre au collège de manière régulière dès la fin du mois de janvier pour des enseignements en sciences. Ils bénéficieront d'une intervention de l'infirmière scolaire sur les gestes qui sauvent. D'autres actions sont envisagées.

M. Noël, principal du collège, et son équipe interviendront à l'école le **14 novembre à 18h30** auprès des familles de l'école pour présenter le collège, le lien entre l'école et le collège, et les accompagnements mis en place. Les parents des classes de CM1 et CM2 sont invités à venir nombreux assister à cette rencontre.

- **Règlement intérieur de l'école – Charte internet – Charte de la laïcité à l'école**

Vote du règlement intérieur de l'école

Modification apportée au paragraphe « Jeux de cours » : Cartes à collectionner interdites.

Un site Internet est mis en place, il regroupe toutes les informations utiles aux parents sur l'école et ses partenaires. Un espace dédié permettra de mettre en ligne des documents créés par les élèves, ou à destination des élèves. L'équipe souhaite se saisir de cet outil pour enrichir et prolonger le travail mené en classe.

- **L'organisation de la natation à l'école**

Un projet entre l'Inspection de l'Éducation Nationale et la Communauté de Communes Coeur d'Estuaire est mis en place et réévalué chaque année. L'aménagement matériel des bassins est programmé, ainsi que la rotation des groupes pour chaque séance. Les enseignants rédigent également un projet pour organiser les séances. Les compétences à acquérir sont définies dans la circulaire n°2011-090 du 7/07/2011, et consistent en un parcours d'une quarantaine de mètres, avec déplacements ventraux, dorsaux, sur place, et immersions sans reprise d'appui.

Les enseignants interrogent la mairie sur la possibilité de se rendre à la piscine de Treillières, dont la mise en service est prévue au cours de l'été 2017, afin de diminuer le temps de transport ?

La mairie indique que la piscine de Treillières devrait être opérationnelle à la rentrée 2017 et les classes devraient pouvoir s'y rendre.

- **La sécurité à l'école – Incendie – Mise en sûreté**

3 exercices d'évacuation (Incendie) sont organisés chaque année. Le premier a eu lieu le 16 septembre.

3 exercices de mise en sûreté sont organisés chaque année, dont l'un au moins concernant une intrusion malveillante. Le premier exercice (intrusion) a eu lieu le 7 octobre en présence de M. Le Maire et Mme la DDEN. L'évacuation des classes s'est faite dans le calme et de manière très rapide. Des problématiques de signal d'alerte ont été mises en évidence et transmises aux destinataires du rapport d'exercice.

- **Travaux - Échéancier**

Les toilettes maternelle ont été construites alors que l'école comptait un nombre restreint d'élèves. De fortes odeurs d'égout sont présentes depuis plusieurs années dans les toilettes, mais également dans l'ensemble du hall maternelle et le dortoir. Ces odeurs polluent également les classes maternelles, rendant les conditions d'accueil des usagers particulièrement désagréables., malgré les travaux récents. Une réfection des toilettes est-elle envisagée ?

Le bac à sable sera-t-il déplacé ? Une demande a été faite en juin 2016, sans retour depuis. Ce déplacement est attendu, étant donné qu'il implique d'autres aménagements : installation d'une table de ping-pong, tracer d'une piste de sécurité routière.

Les ordinateurs de l'école, récents, rencontrent des problèmes récurrents d'accès au serveur . Après plusieurs demandes, le service informatique cherche des solutions pérennes aux problèmes rencontrés.

Les enseignants interpellent la mairie sur l'absence de retour concernant les demandes de travaux, et peu d'information sur les dates des réalisations. Pour exemple, les fenêtres de la classe n°2 ont été changées au cours des vacances, nous l'avons appris par le personnel de ménage.

La mairie demande à ce qu'un élu soit systématiquement mis en copie des demandes formulées par l'école, afin d'améliorer la communication avec les services techniques.

Les enseignants précisent toutefois que les travaux réalisés par les services techniques sont effectués avec beaucoup de soin, avec des matériaux de qualité, et répondent parfaitement aux demandes formulés.

- **Retour sur la modification de l'organisation des services périscolaires**

Après quelques ajustements de rentrée, les élèves ont bien identifié les différents temps.

Les inscriptions au Labo sont prioritairement proposées aux élèves fréquentant le périscolaire, les élèves qui ne le fréquentent pas se sentent exclus des activités proposées.

La récupération échelonnée des enfants entre 15h45 et 16h30 ne semble pas possible, afin de permettre aux enfants de prendre leur goûter dans de bonnes conditions.

Ces sujets pourront être discutés lors des comités de suivi mis en place par la mairie.

Un projet municipal sur le harcèlement à l'école est en cours, les représentantes de parents d'élèves interrogent les enseignants sur la position de l'équipe à ce sujet.

L'école n'est pas impactée par le harcèlement à l'heure actuelle. Le projet d'école a donc retenu d'autres axes prioritaires.

Les enseignants sont particulièrement attentifs au comportement des élèves au sein de l'école, et vigilants aux signes qui pourraient caractériser le démarrage d'une situation de harcèlement. Dans les classes, en enseignement moral et civique, ces sujets sont évoqués de manière régulière. Par exemple, un permis Internet sera mis en place cette année et traite du cyber-harcèlement, des affiches sur la laïcité et le respect de l'Autre ont été réalisées l'année dernière en CE2, les thématiques d'égalité filles-garçons sont abordées.

- Dates des prochains conseils

Mardi 7 février 2017 – Vendredi 16 juin 2017, 18h30

La secrétaire de séance
Mme Adamczewski



La présidente des représentantes
des parents d'élèves,
Mme Nicholls



Le directeur
M. Meneghetti



L'adjointe au maire
Mme Crom



La DDEN,
Mme Terrien

